

Image not found or type unknown



Donation manuelle enfant /parent

Par **guiche**, le **24/06/2014** à **19:13**

Bonjour,

Nous avons mis de l'argent sur des comptes (type livret A) à notre fille avant sa majorité.

nous voulons maintenant qu'elle nous les redonne : peut elle nous faire des virements bancaires ? et de quels montants maxi ?

merci de votre réponse